

**COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES**

687th meeting of the Council

- Fisheries -

Brussels, 11 February 1981

President: Mr. Braks  
Netherlands Minister of Agriculture

The official press release was unavailable. A summary of the meeting has been reproduced from the Bulletin of the European Communities, No. 2-1981

Table 4 — Council meetings in February

Number, place and date of meeting	Subject	President	Commission	Main items of business
687th Brussels 9, 10 and 11.2.1981	Fisheries	Mr Braks, Netherlands Minister of Agriculture	Mr Conto- georgis Member	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Internal matters.</i> No agreement on key issues of access to coastal waters, TACs and 1981 quotas.<sup>1</sup> Technical conservation measures extended for one month.<sup>2</sup></li> <li>• <i>External matters.</i> Long-term agreement with Canada and 1981 agreement with Faeroes not approved<sup>3</sup>.</li> <li>• <i>Malta.</i> Commission authorized to negotiate protocol extending first stage of association agreement until June 1984.<sup>4</sup></li> </ul>

## Fisheries

### Resources

#### *Internal aspects*

2.1.62. Although discussions continued for three days, the Council meeting on fisheries ended on 12 February without reaching agreement on a common fisheries policy, mainly because it proved impossible to settle the politically highly sensitive issue of conditions of access to fishing areas.

A number of alternatives were considered on the subject of access, aimed principally at finding a compromise between the positions of the United Kingdom and France. These included a prolongation of the present arrangements set out in Articles 100 and 101 of the Act of Accession, the question of regulating historical rights in United Kingdom coastal waters, and the fishing effort in specified protected zones outside the 12-mile limit. In spite of the efforts of the Commission and the Presidency, the divergency of positions remained, in particular with regard to the United Kingdom's request for fishing areas around the Orkneys and the Shetlands and in the Irish Sea from which vessels larger than 80 ft would be excluded.

Even if the Council had been able to resolve the access question, there remained another important matter which was also not settled, namely total allowable catches (TACs) for 1981 and the allocation of these TACs in the form of quotas among the Member States.

2.1.63. The Regulation laying down technical measures for the conservation of fishery resources, due to expire on 28 February, was renewed until 31 March.<sup>1</sup>

Several decisions were made on particular stocks. The Federal Republic of Germany undertook to limit its cod fishing east of Greenland, and the TAC for prawns west of Greenland was raised to 30 000 tonnes.

2.1.66. The Council was unable to give its approval to the long-term agreement initiated by the heads of the Community and Canadian delegations on 29 November 1980<sup>3</sup> in view of links established by certain Member States between it and internal aspects of the common fisheries policy.

2.1.67. Delegations representing the Community and the Faeroe Islands agreed on 6 February to recommend to their respective authorities arrangements concerning reciprocal fishing for 1981. But, as with the Canadian agreement, the Council was unable to approve these arrangements.

### Malta

2.2.33. On 9 February the Council authorized the Commission to negotiate a supplementary protocol to the EEC-Malta Association Agreement with a view to extending until 30 June 1984 the provisions governing the first stage of the Association.<sup>4</sup>

529547

\*\*\*\*

NOTE BIO (81)45 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

\*\*\*\*

-----

433

PREPARATION CONSEIL PECHE (J. CARROLL)

-----

LE CONSEIL PECHE SE TIENDRA LES 9 ET 10 FEVRIER A BRUXELLES.  
IL SERA CONSACRE A LA POURSUITE DES TRAVAUX DE DEUX CONSEILS  
PRECEDENTS EN DECEMBRE ET JANVIER. (VOIR BIO(81)28).

FIGURENT NOTAMMENT A L'ORDRE DU JOUR LES POINTS SUIVANTS:

- (A) FIXATION DU TOTAL DES CAPTURES (TAC) POUR 1981
- (B) REPARTITION A L'INTERIEUR DU TAC DES QUOTAS POUR LES  
ETATS MEMBRES
- (C) LA QUESTION DE L'ACCES
- (D) LA POLITIQUE STRUCTURELLE
- (E) L'ORGANISATION COMMUNE DU MARCHÉ
- (F) MESURES DE CONSERVATION
- (G) L'ACCORD AVEC LE CANADA ET LES RELATIONS AVEC D'AUTRES  
PAYS TIERS.

TAC

-----

LA DERNIERE PROPOSITION DE LA COMMISSION ENVISAGE UN TAC  
DE 1.120.000 EN EQUIVALENT CABILLAUD POUR LA CATEGORIE I  
(CABILLAUD, AIGLEFIN, LIEU NOIR, MERLAN, CARRELET, ROUGET ET  
MAQUEUREAU). LA REPARTITION ENTRE LES ETATS MEMBRES EST PRESQUE  
SEMBLABLE A CELLE PROPOSEE EN DECEMBRE C.A.D.:

ALLEMAGNE 148.000; FRANCE 152.000; PAYS BAS 80.000; BELGIQUE  
21.000; ROYAUME-UNI 404.000; DANEMARK 230.000; IRLANDE 45.000.

IL Y A AUSSI DES PROPOSITIONS POUR LES CATEGORIES II (AUTRES  
ESPECES CONSOMMATION HUMAINE SAUF LE HARENG), III (HARENG),  
IV (ESPECES INDUSTRIELLES).

EN CE QUI CONCERNE LE HARENG, LA COMMISSION FINALISE UNE  
PROPOSITION AUTORISANT LES CAPTURES LIMITEES EN MER DU NORD.

ACCES

-----

LA QUESTION DE L'ACCES N'A PAS BEAUCOUP EVOLUE DEPUIS LE  
DERNIER CONSEIL (VOIR BIO(81)28) ET IL RESTE A SAVOIR SI LES  
ATTITUDES, NOTAMMENT CELLES DU ROYAUME-UNI ET DE LA FRANCE,  
///

NNNN

517760

PERMETTENT LE RAPPROCHEMENT NECESSAIRE AFIN D'ARRIVER A  
UNE SOLUTION.

MESURES STRUCTURELLES ETC

-----LES MESURES STRUCTURELLES ET LA REVISION DE L'ORGANISATION COMMUNE DE MARCHE FONT L'OBJET DES PROPOSITIONS DETAILLEES DE LA COMMISSION PRESENTEES AU COURS DES DENIERES ANNEES. LORS DU CONSEIL DE DECEMBRE LA COMMISSION AVAIT REMIS DEUX PROJETS DE RESOLUTION DESTINES A FACILITER UN ACCORD EN CAS D'ADOPTION D'UN PAQUET GLOBAL. CES PROJETS RESTENT TOUJOURS SUR LA TABLE DU CONSEIL.

PAYS TIERS

-----  
TANDIS QUE L'ACCORD ENTRE LA CEE ET LA NORVEGE A ETE ~~BLOQUE~~ <sup>DEBLOQUE</sup>, CELUI AVEC LE CANADA RESTE TOUJOURS EN SUSPENS EN ATTENDANT LE FEU VERT DE LA PART DU DANEMARK QUI AVAIT DEMANDE DES CONCESSIONS SUPPLEMENTAIRES EN FAVEUR DES PECHEURS GROENLANDAIS. CET ACCORD REPRESENT UNE IMPORATANCE CONSIDERABLE POUR LES PECHEURS ALLEMANDS COMME MOYEN D'AUGMENTER LEURS CAPTURES DE CABILLAUD.

AMITIES, *J. Carroll*

**J. CARROLL**

~~H. SANTARELLI~~ COMEUR

NNNN

NNNN

413632

\*\*\*

NOTE BIO(81)45 (SUITE 1) AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

\*\*\*

CONSEIL PECHE DES 9/10 FEVRIER 1981 (J.CARROLL)

-----  
LE CONSEIL A DEBUTE VERS 15H45. DU PREMIER TOUR DE TABLE,  
CONSACRE A LA FIXATION DES CAPTURES GLOBALES (TAC), S'EST  
DEGAGEE UNE DIVERGENCE DE VUES SUR LES MONTANTS DES TACS  
PROPOSES PAR LA COMMISSION. D'UNE MANIERE GENERALE, LES  
ETATS MEMBRES VOULAIENT UNE AUGMENTATION DES TAC POUR LE  
CABILLAUD EN MER DU NORD AINSI QUE POUR LE HARENG.

LE DEUXIEME TOUR DE TABLE CONSACRE A LA REPARTITION DES QUOTAS  
ENTRE ETATS MEMBRES ETAIT INTRODUIT PAR M. CONTOGEOGIS QUI  
A EXPLIQUE LA BASE SUR LAQUELLE LA COMMISSION A ELABORE  
SES PROPOSITIONS.

ENSUITE LE PRESIDENT A PROPOSE L'ETABLISSEMENT D'UN GROUPE  
DE TRAVAIL CHARGE D'APPROFONDIR LES TRAVAUX DANS CE SECTEUR.

LE GROUPE FERA RAPPORT AU CONSEIL DEMAIN MATIN.

ACCES

-----

SUR CE POINT LE PRESIDENT A RAPPELE QUE DES ENTRETIENS BILA-  
TERAUX SONT TOUJOURS EN COURS ENTRE DIFFERENTES DELEGA-  
TIONS. IL A DONC PROPOSE LA SUSPENSION DE LA REUNION JUSQU'A  
DEMAIN MATIN A 11.00 AFIN DE PERMETTRE LA POURSUITE DE CES  
ENTRETIENS.

AMITIES,

J. CARROLL COMEUR  
NNNN

NNNN

CARROLL,

PP

B 1/6

2279

9.2.81

X

X

J. CARROLL

Bruxelles, le 13 fevrier 1931.

Note 310 (31) 45 (suite 2) aux Bureaux Nationaux  
et aux membres du Groupe

---

CONSEIL PECHE (Joe Carroll)

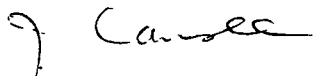
---

Le Conseil a repris ses travaux vers 11h45 ce matin en abordant le volet pays tiers. En ce qui concerne la conclusion de l'accord avec le Canada, le Conseil, suite a une longue discussion, a demande a la Commission de reprendre contact avec les autorites canadiennes afin de modifier legèrement l'echange de lettres qui forme l'accord. Il s'agit d'augmenter de 1.193 a 1.273 tonnes le quota de saumon au profit des pecheurs de Groenland a condition que celui-ci accepte de reporter au 25 aout 1931 l'ouverture de la campagne de peche.

M. Contogeorgis a declare que la Commission restait en faveur de la conclusion de l'Accord tel qu'il se presente actuellement. Neanmoins la Commission est prete a reprendre contact avec le Canada comme le Conseil le souhaite.

Le Conseil se reunira a 17 heures en restreinte pour discuter de la question de l'acces.

Amities,  
Joe CARROLL. Comeur.



529641

■\*\*\*

NOTE BIO(81)45(SUITE 3) AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

■\*\*\*

CONSEIL PECHE DU 11 FEVRIER 1981 (J. CARROLL)

■-----

LE CONSEIL A REPRIS A 16H15 CET APRES-MIDI EN ABANDONNANT LES  
MESURES STRUCTURELLES. LA DISCUSSION S'EST CONCENTREE SUR UN  
PROJET DE RESOLUTION PRESENTE PAR LA COMMISSION CONCERNANT  
L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DU SECTEUR DE LA PECHE. CETTE  
RESOLUTION REPREND LES GRANDES LIGNES DES DIFFERENTES PROPOSI-  
TIONS DE LA COMMISSION A L'EGARD DE LA REDUCTION DES CAPACITES,  
AIDE A LA CONSTRUCTION ET MODERNISATION DES NAVIRES, DEVELOPPE-  
MENT DE L'AQUACULTURE, ETC. TOUTES LES DELEGATIONS SE SONT  
DECLAREES EN FAVEUR DE L'ADOPTION D'UNE TELLE RESOLUTION ET  
M. CONTOGEORGIS A PROMIS DE SOUMETTRE PLUS TARD UN PROJET MODI-  
FIE QUI TIENDRA COMPTE DES OBSERVATIONS DES DELEGATIONS.

ENSUITE LE CONSEIL A ABORDE LE POINT "ORGANISATION DES MARCHES"  
QUI FAIT EGALEMENT L'OBJET D'UN PROJET DE RESOLUTION BASE SUR  
LA PROPOSITION COM(80)724 DU 13 NOVEMBRE 1980.

POUR LE ROYAUME-UNI ET L'IRLANDE IL EST ESSENTIEL QUE LA COMMIS-  
SION PRENNE DES MESURES DE LIMITATION CONTRE LES IMPORTATIONS  
EN PROVENANCE DE PAYS TIERS QUI ENTRENT DANS LE MARCHE COMMUNAU-  
TAIRE EN DESSOUS DES PRIX DE REFERENCE. M. CONTOGEORGIS S'EST  
DECLARE PRET A EXAMINER TOUTES DEMANDES DANS CE SENS ET DE PREN-  
DRE DES MESURES APPROPRIEES. LA COMMISSION SOUMETTRA UN NOUVEAU  
PROJET DE RESOLUTION MODIFIE A LA LUMIERE DES OBSERVATIONS DES  
DELEGATIONS.

ACCORD CEE/CANADA

■-----

M. CONTOGERGIS A FAIT RAPPORT SUR LES RESULATS DE LA  
DISCUSSION AVEC LES CANADIENS VISANT UNE AUGMENTATION DU QUOTA  
DE SAUMON EN FAVEUR DES PECHEURS GROENLANDAIS. LES CANADIENS  
ONT ACCEPTE L'AUGMENTATION DE 1.270 TONNES A CONDITION QUE LA  
SAISON SOIT RETARDEE JUSQU'AU 25 AOUT. LE DANEMARK A DONC  
LEVE SA RESERVATION MAIS LA RESERVATION GENERALE DU ROYAUME-UNI  
DEMEURE EN ATTENDANT UN ACCORD GLOBAL SUR TOUT LE PAQUET ET  
NOTAMMENT LA QUESTION DE L'ACCES. LE CONSEIL A ABORDE EN  
RESTREINTE LE POINT ACCES A 18H30.

AMITIES JOE CARROLL COMEUR

NNNN

■■■■■■■■■■

NNNN

J.Carroll

PP

B/ 1/6

1629

11.2.81

X

X





517807

RISQUAIT DE CREER DE GRAVES DIFFICULTES POUR LES PECHEURS  
ALLEMANDS.

APRES UNE SEANCE SUPER-RESTREINTE LE CONSEIL EST PARVENU A UN  
COMPROMIS GRACE AUQUEL L'ALLEMAGNE A OBTENU UN QUOTA ADDITIONNEL  
DE CABILLAUD A L'EST DU GROENLAND D'ICI LE PROCHAIN CONSEIL  
PECHE AU MOIS DE MARS.

CORRECTION BIO(81)45 (SUITE 3) - "ABANDONNANT" DANS LA PREMI-  
ERE LIGNE DEVRAIT LIRE "ABONDANT".

AMITIES JOE CARROLL COMEJR  
NNNN

NNNN